



PROCÈS-VERBAL

COMITE DE DIRECTION

Réunion du : 30/06/2022
à : 18h00

Présidence : M. TROYSI

Présents : Mrs BROCHARD, DEMAY, FLOQUET, FOURNIER, HERMAN, LOMINE, Mmes HEITOR, KEKENER

Excusés : Mrs P. ADEGOROYE, BESNIER, CLINCHAMPS, DESHAYES, HACAULT, POUSSIN, TIERCELIN, CHERON, J. ADEGOROYE, Mme KALICKI

Assiste : M. SEIGNEURET

Absent : M. BAYARRI

☆☆☆☆☆☆☆☆

Le Président Patrick TROYSI remercie ses collègues présents pour ce Comité Directeur et fait part des excuses des absents.

✓ **Approbation du procès-verbal du Comité Directeur du 17 Mai 2022**

➔ Aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.

✓ **Organisation du District**

- Réunion de Rentrée des clubs avec les équipes Seniors et/ou Vétérans : Samedi 3 Septembre à la salle du marché couvert à Morancez.
Lors de ces réunions seront notamment présentés :
 - Le règlement de la licence à points, qui a été validé lors de la dernière Assemblée Générale de la Ligue le 11 juin 2022 et qui entrera en vigueur dès la saison 2022/2023 sur les championnats Seniors régionaux et départementaux.
 - La règle de bonus / malus, validée également lors de la dernière AG de Ligue et qui sera mise en place sur les championnats Seniors régionaux pour 2022/2023
 - La généralisation de la règle du carton blanc sur toutes les compétitions régionales jeunes avec 1 arbitre officiel.
- Règlement Intérieur de fonctionnement des personnels du District.
Celui-ci ayant été transmis tardivement aux membres du CD, il sera à approuver lors du Comité Directeur du 12 juillet.
- Convention d'objectifs : la LFA a annoncé une baisse de la subvention en mai 2022, valable sur la saison 2021/2022.
Pour exemple, la somme consacrée à la section sportive à vocation régionale gérée par le District sera diminuée de 23%.
La perte mutualisée sur la Ligue et ses Districts représente une diminution de 3.000€ à effet immédiat.
- L'Assemblée Générale du District se tiendra le vendredi 14 octobre à la salle des fêtes de Logron.
- Les locaux du District seront fermés le vendredi 15 juillet.
- Demande des personnels administratifs du District d'avoir 1 à 2 journées de télétravail par semaine sur la période du 1^{er} Juillet au 22 Juillet, en alternance, afin qu'il y ait toujours un salarié présent. Présence commune le mercredi.
Un planning sera transmis aux membres du comité directeur avec l'organisation mise en place.
➔ Validation du Comité Directeur
- Afin de remercier les bénévoles ayant participé à l'encadrement de la JND, des bons d'achat d'une valeur de 25€ auprès de Intersport leur ont été remis le jour de la manifestation.
Clubs concernés : Alluyes, Angerville, Aunay sous Auneau, Bailleau le Pin, Belhomert, Berchères les Pierres, Bû-Abondant, Champhol, Dammarie, C'Chartres, Dreux ACSDF, Epernon, U.S. Vallée du Loir, La Loupe, Luisant, Nogent le Roi, FC Rémois et St-Symphorien.
- Afin de remercier les observateurs d'arbitres qui ont œuvré toute la saison pour la validation des arbitres stagiaires (126 observations réalisées), des bons d'achat d'une valeur de 25€ ou 50€ auprès de Intersport leur ont été remis le jour de la réunion de fin de saison des arbitres.
Clubs concernés : Brezollès, Arrou, La Ferté Vidame, Thiron-Gardais, Jouy St-Prest, Maintenon, Epernon, Dammarie, Authon du Perche, Dreux Horizon, Angerville, Luisant, Cloyes-Droué, Toury-Janville, Dreux ACSDF et Ymonville.
- Les fiches de candidature pour les championnats ou critérium Jeunes D1 ont été transmises aux clubs et publiées sur le site du District.

La réunion du groupe de travail qui validera ces candidatures se déroulera durant la semaine de réouverture du District, entre le 22 et le 26 août. La réunion sera programmée à cette date afin d'être au plus proche de la réalité par rapport aux effectifs, à l'encadrement, etc.

- Reprise des compétitions et dates limite d'engagement :

CATÉGORIES	DATE LIMITE D'ENGAGEMENT	DATE DE REPRISE
Seniors D1, D2 et D3 Critérium Vétérans 1^{ère} et 2^{ème} Div	17/07/2022	11/09/2022
Seniors D4 Critérium Vétérans 3^{ème} Division	10/09/2022	24/09/2022
Jeunes D1	03/09/2022	17/09/2022
Autres divisions Jeunes U13 à U18	10/09/2022	24/09/2022
Journée de Rentrée U11		17/09/2022
Journée de Rentrée U7 / U9		24/09/2022

- Suite aux fonds récoltés lors des finales des Coupes d'Eure-et-Loir, un chèque de 1.600€ sera remis à l'association « Neuf de cœur ».
Le Comité Directeur remercie le public qui a permis d'adresser ce don à l'association.

✓ **Intervention technique**

Les techniciens du District sont excusés pour le Comité Directeur de ce soir car ils sont en stage de coordination avec l'Equipe Technique Régionale au CTR de Châteauroux.

Rappel par rapport à l'évènement Foot en Marchant qui se déroule Vendredi 1^{er} Juillet au Stade des petits sentiers à Lucé.

Stéphanie HEITOR revient sur le plateau des princesses qui s'est déroulé le samedi 21 Mai au complexe Ball in d'Or à Dreux.

✓ **Vie des Commissions Départementales**

❖ **Commission des Arbitres (Henri FLOQUET)**

- La CDA demande l'accord du Comité Directeur pour valider la nomination comme arbitre de District :
 - M. BENNAZOUZ Aschraf (Dreux ACSDF)
 - ➔ Validation du Comité Directeur
- Les 6 arbitres ont été récompensés lors de la réunion de fin de saison des arbitres adressent leurs remerciements au Comité Directeur pour les cadeaux reçus.
- UNAF 28 : Patrick MOUSSONNE est le nouveau président de l'association.

- Patrick TROYSI rappelle que la formation des arbitres de clubs doit être mise en place. La CDA est en attente de réception des supports de formation qui doivent être fournis par la Ligue.

❖ **Commission de Discipline (Michel HERMAN)**

- Un suivi régulier va être mis en place afin d'avoir le maximum de cohérence dans les prises de décisions.

❖ **Commission Statut de l'arbitrage (Frédéric DEMAY)**

- La commission régionale s'est réunie le mercredi 29 juin. Frédéric DEMAY présente brièvement la situation des clubs régionaux d'Eure-et-Loir.
 - La commission départementale s'est réunie le 21 juin, le procès-verbal a été publié le 24 juin.
 - Les certificats médicaux sont désormais à saisir dans le logiciel Foot2000
- Important : les bulletins d'hospitalisation ne sont pas des certificats médicaux.

❖ **Commission des Délégués (Henri FLOQUET)**

- La commission s'est réunie le 21 juin.
193 Délégations ont été effectuées durant la saison 2021/2022.
3 de nos délégués départementaux ont totalisé plus de 50 délégations. Les collègues de la Ligue ont également aidé lorsqu'ils n'avaient pas de désignation.
Il est envisagé de simplifier le rapport rédigé par les délégués départementaux.
- Demande de la commission pour que des cartes soient faites afin de les identifier.
- Un flyer doit être transmis par la Ligue afin de mener une campagne de recrutement.
- La commission demande l'accord du comité directeur pour proposer l'accession en Ligue de Messieurs Bruno PIGEARD et Jean-Claude MAGNIER
➔ Accord du Comité Directeur
- Remarque de la commission pour penser à bien prévenir les délégués en cas de changement de dernière minute.
- Demande des délégués pour que la CDA leur transmette un annuaire des arbitres en début de saison.
- Demande d'une dotation pour la saison prochaine (parka ou autre)

❖ **Commission Sportive (Philippe BROCHARD)**

- Les accessions et descentes ont été traitées lors de la dernière commission du 22 juin. 2 cas posaient question. Les services juridiques de la Ligue et de la Fédération ont été sollicités afin de prendre les bonnes décisions.

❖ **Commission Suivi des clubs et Labellisation**

- Une visite a été effectuée à Dammarie par Anthonin Baz.

❖ **FAFA**

- 4 dossiers en cours mais qui devront ressaisir pour la saison 2022/2023 car le délai pour cette saison est dépassé.

❖ **CDTIS (Frédéric DEMAY)**

- Frédéric DEMAY présente la liste des installations et des éclairages qui vont être contrôlés prochainement.
- Formation sur le nouveau module de gestion des terrains « Stadium » organisé le jeudi 7 juillet à la FFF
- Demande pour avoir un profil de consultation sur le logiciel Foot2000.

❖ **Finances**

- Validation des tarifs de la saison 2022/2023 (cf annexe)

Après échanges et afin d'éviter les absences de clubs lors des actions fédérales comme la JND, il est décidé d'ajouter une ligne dans la grille pour le motif : « Absence non excusée 72h à l'avance suite à inscription à une opération fédérale » : amende de 20€

✓ **Courriers**

- Mail du club de Luray qui demande l'accord pour obtenir un échéancier par rapport à leurs dettes au District.
Accord du Comité Directeur.
Une réponse leur sera adressée par mail.
- Mail du 25 juin de Sébastien CACHIN informant de sa nomination en tant que délégué fédéral par conséquent de sa démission de sa fonction d'observateur auprès de la CDA.
Pris note et transmis à la CDA
- Mail du club de Logron confirmant l'accord de la collectivité pour l'accueil de l'Assemblée Générale du 14 Octobre prochain.
Ce mail sera transmis au secrétaire général, en charge de l'organisation de l'AG.
- Mail de Didier LEGRAVEREND (Président de DAMMARIE) écrivant de la part de son comité directeur et de ses bénévoles, pour remercier le District d'avoir fait le choix d'organiser la JND et ses finales de Coupes sur ses installations.
Pris note
- Mails de remerciement au comité directeur d'Hervé NOURRY, Eric BEAUTREMENT et Sébastien BELKACEM pour la dotation qu'ils ont reçu lors de la réunion de fin de saison des arbitres.
Pris note
- Mail de Freddy VAULTELIN (Dirigeant de Dammarie), accompagné d'un selfie, qui remercie le comité directeur pour l'avoir retenu pour la journée départementale des bénévoles.
Pris note
- Mail de LOGRON qui remercie le district d'avoir récompensé ses bénévoles à l'occasion de la journée départementale des bénévoles.
Pris note
- Mails de remerciement de la part de Léonin CHARRON, Cassandra LHOTE, Jean-Michel LASNE, Olivier BIANCUCCI, Romain BROUILLARD, Alexis RICHARD, Mahmut BILGIN, Aurélien ROUSSEAU, Laurent ROUSSEAU, Morgan CADOR, Mathis SANCHES, Doryan CHEVALLIER, Hugo LEGER, Salomé LECOMTE et BRUNO PIGEARD pour leurs désignations et les dotations offertes à l'occasion des finales de coupes d'Eure-et-Loir du 11 et 12 Juin.

✓ **Tour de Table**

- Michel HERMAN
Se charge de faire la réservation des véhicules durant la période de fermeture.
- Henri FLOQUET
Demande à ce que la commission des finances se réunisse de manière rapide.
- Christian FOURNIER
S'inquiète par rapport à la faible présence des membres du comité directeur lors des deux dernières réunions (9 à 10 personnes).

✓ **Actions Mai 2022 – Juin 2022**

- RDV Overflow Coaching le 20/05 – 16h30
- Plateau des Princesses à BallInDoor le 21/05 – 9h
- AG Ligue le 11/06 à Vendôme
- JND le 11/06 à Dammarie
- Finales des Coupes départementales les 11 et 12/06 à Dammarie
- AG LFA + FFF le 18/06 à Nice
- Réunion Pdt Ligue / Pdt District le 28/06 à Orléans

✓ **Agenda Juin 2022 – Juillet 2022**

- Opération Foot en marchant le 01/07 0 Lucé (Stade des Petits Sentiers)
- Remise dotations PEF et excédent District le 05/07 – 18h30 au District

Séance clôturée à 21h00

➔ **Prochaine réunion le 12/07 – 18h00**

Le Président
Patrick TROYSI

**Sous réserve de validation par le Comité Directeur qui se réunira pour la prochaine fois le mardi 12 juillet 2022 à 18h00*

DISTRICT EURE-ET-LOIR DE FOOTBALL



TARIFS SAISON 2022/2023

Cotisation des clubs/licenciés	2022/2023
* Cotisation District Club	150,00
* Cotisation District Club uniquement Futsal / Foot Loisirs	50,00
* Cotisation Membre Individuel/ Honoraire/CD	26,00
Droits d'Engagement	2022/2023
* Départemental 1	160,00
* Départemental 2	140,00
* Départemental 3	125,00
* Départemental 4	115,00
* Vétéran	158,00
* Foot Loisir Senior	30,00
* Futsal Senior	30,00
* Foot en Marchant	GRATUIT
* U18 - U17 - U15 (par équipe à onze)	51,00
* U15 (par équipe football réduit)	51,00
* U11 - U13	50,00
* U9	45,00
* U6/U7	30,00
* Seniors F - U18F	50,00
* U15F - U13F - U11F	30,00
* Coupe d'Eure et Loir Senior	90,00
* Coupe d'Eure-et-Loir Seniors F à 8	45,00
* Coupe du District	88,00
* Coupe des Réserves	50,00
* Coupe d'Eure et Loir Vétéran	50,00
* Coupe d'Eure et Loir U18	50,00
* Coupe d'Eure et Loir U15	50,00
* Coupe Futsal Senior	46,00
* Coupe Futsal U18	20,00
* Coupe Futsal U15	20,00

Forfaits	2022/2023
* 1er Forfait Simple Senior, Senior F et Vétéran	77,00
* 2ème Forfait Simple Senior, Senior F et Vétéran	87,00
* 3ème Forfait Simple Senior, Senior F et Vétéran	106,00
* 1er Forfait Simple Jeunes Masculin et Féminin	38,00
* 2ème Forfait Simple Jeunes Masculin et Féminin	38,00
* 3ème Forfait Simple Jeunes Masculin et Féminin	40,00
* Dans les finales jeunes	220,00
* Forfait Général Senior et Vétéran	270,00
- au cours des 3 dernières journées de championnat	300,00
* Forfait Général Autres Catégories	116,00
- au cours des 2 dernières journées de championnat 2ème phase	180,00
<i>Note: En cas de Forfait Général d'une équipe ayant déjà eu 1 ou 2 forfaits, seule l'amende Forfait Général est mise en recouvrement</i>	-
* Coupes d'Eure et Loir et Coupe du District	-
- jusqu'aux 1/4 de finale	220,00
- 1/2 finale et finale	430,00

Droits divers	2022/2023
* Autorisation Tournoi	GRATUIT
* Autorisation Match amical	GRATUIT

Barème kilométrique	2022/2023
* Nombre de kilomètres parcourus (aller+retour), déplacements dans les clubs.	0,401

Frais de dossier	2022/2023
* Réserve - Réclamation - Demande d'évocation	80,00
* Appel auprès de la Commission d'Appel de Discipline du District	200,00
* Frais de dossier d'Appel en District	125,00
* Avertissement (carton jaune) 1er	16,00
* Avertissement (carton jaune) 2ème dans les 3 mois	16,00
* Avertissement (carton jaune) 3ème dans les 3 mois	43,00
* 1 match ferme	43,00
* 2 matchs fermes	49,00
* 3 matchs fermes	62,00
* 4 matchs fermes	72,00
* 5 matchs fermes	91,00
* 6 matchs fermes	113,00

* 7 matchs fermes	114,00
* 8 matchs fermes	119,00
* 9 matchs fermes	
* 10 matchs fermes	185,00
-Maximum	200,00
+ amendes pour le club prévues par le Code Disciplinaire.	-
* Modification d'horaire et/ou date hors délais (10 jours avant match non respecté)	65,00
* Modification d'horaire et/ou date dans les délais	GRATUIT
* Engagement hors délai toutes catégories	172,00
* Retrait d'une équipe avant compétition	90,00

Amendes	2022/2023
* Absence non excusée 72h à l'avance suite à inscription sur une opération fédérale (JND, Festival U13, etc).	20,00
* Absence non excusée à une convocation officielle d'une Commission.	100,00
* Absence à l'Assemblée Générale du District:	-
- non présent	150,00
- représenté par pouvoir	-
* Tournoi disputé sans Autorisation, non homologué.	150,00
* Pour non envoi d'un document réclamé par le District dans les délais (Rapport,...)	-
* Non retour d'une licence réclamée par la District	225,00
* Feuille d'Arbitrage non conforme	32,00
* Licences manquante (joueurs ou dirigeants) après la date fixée par le Comité Directeur de Ligue.	20,00
* Pratiquant et dirigeant, accompagnateur et éducateur non licencié (figurant sur feuille de match)	225,00
* Amende pour inscription d'un joueur suspendu.	188,00
* Présence sur la feuille de match en tant qu'arbitre d'un licencié non apte médicalement.	200,00
	-
* Non saisie des résultats sur Internet ou saisie tardive ou erronée (article 12.4 des R.G. Ligue et Districts) ou délai de transmission tardif de la FMI (article 11 des R.G. Ligue et Districts)	20,00
* Synchronisation tardive FMI	20,00
* Club déclaré fautif de l'échec de la FMI (1er avertissement)	email d'avertissement
* Club déclaré fautif de l'échec de la FMI (2ème avertissement)	20,00
* Club déclaré fautif de l'échec de la FMI (3ème avertissement)	50,00
* Match perdu par pénalité pour infraction au statut de l'arbitrage	68,00
* Suspension à temps d'un dirigeant	127,00

RAPPEL: Article 29 des Règlements des Championnats du District, les amendes infligées sont payables dans les trente jours de la notification qui est faite au club intéressé. Passé ce délai, les amendes sont majorées de 10%. Deux mois après la première notification, le club est automatiquement suspendu si le nécessaire n'a pas été fait.

-

Indemnités d'Arbitrage	2022/2023
* Arbitre	30,00
* Arbitre Assistant	24,00
* Arbitre Futsal	20,00
Frais de stage	2022/2023
* Absence à convocation d'une formation (par club)	44,00